

Indicateurs de Coûts de production et de prix de revient



Coûts de production et prix de revient des élevages OVINS VIANDE en 2019 en €/kg de carcasse d'agneau vendu

(Source : Réseaux d'élevage INOSYS, traitement Institut de l'Elevage)

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs clés relatifs aux coûts pertinents de production et aux prix de revient :

Systèmes d'élevages :	Fourragers	Herbagers zones de plaines ou herbagères	Herbagers zones pastorales ou de montagne	Pastoraux
Volume produit ou vendu (kg d'agneau)	11 508	9 152	11 273	9 049
Coût de production total atelier (€/kg) :				
Coût de production BASE* 2 SMIC	11,50	13,80	15,08	22,35
Coût de production BASE 2,5 SMIC	12,29	14,84	16,34	24,37
Coût de production BASE 3 SMIC	13,07	15,89	17,59	26,38
- Produits joints et autres produits	0,66	0,60	0,50	1,30
- Aides	2,87	4,71	5,60	13,14
= Prix de Revient (€/kg) :				
Prix de revient BASE 2 SMIC	7,97	8,49	8,98	7,91
Prix de revient BASE 2,5 SMIC	8,76	9,53	10,23	9,92
Prix de revient BASE 3 SMIC	9,55	10,58	11,49	11,94

*les coûts de production et prix de revient sont exprimés selon 3 hypothèses de rémunération du travail de l'exploitant, allant de 2 à 3 salaires minimum de croissance (Smic).

Le **prix de revient** du kg de carcasse d'agneau vendu mesure le prix vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits (autres que la vente d'agneau).

Les 4 systèmes d'élevage types en filière OVINS VIANDE :

- **Fourragers** : Systèmes sans parcours, intensifiés (chargement > 1,4 UGB/ha), avec un temps de séjour en bergerie non négligeable et un recours fréquent à l'ensilage d'herbe voire à l'ensilage de cultures fourragères (maïs, sorgho).
- **Herbagers** : Systèmes sans parcours et peu intensifiés (chargement < 1,4 UGB/ha), et systèmes peu dépendants des parcours (chargement < 2,5 ha) et localisés en zone d'élevage des montagnes humides ou en zone non défavorisée, défavorisée simple ou piémont. 2 sous-groupes en fonction des zones d'élevage :
 - **Zones de plaines ou herbagères** : zones de cultures dominantes ou mixtes cultures-élevages, zones de cultures fourragères, zones herbagères,
 - **Zones de pastorales ou de montagne** : zones pastorales, des montagnes humides ou de hautes montagnes.
- **Pastoraux** : Systèmes fortement dépendants des parcours (chargement > 2,5 UGB/ha) ou localisés en zone de handicap montagne ou haute montagne et hors zones d'élevage des montagnes humides

Indicateurs de Coûts de production et de prix de revient



Le renouveau de la contractualisation dans la filière ovine

La filière des ovins de boucherie affiche une réelle volonté de renouveler la contractualisation.

Dans le secteur des ovins de boucherie, la filière ovine a déjà généralisé, de 2010 à 2016, la contractualisation entre les éleveurs et leur premier acheteur. Elle souhaite aller vers **la prise en compte des coûts de production sur 30% des volumes**.

Plus largement, il s'agit de **sécuriser l'approvisionnement des acteurs** de la transformation. Les opérateurs de l'amont et de l'aval ont besoin de visibilité.

La nouvelle contractualisation est **volontaire**. Elle est fondée sur la construction des prix à partir de l'amont, **prenant en compte les coûts de production**, mais aussi une exigence de **régularité de la qualité** des livraisons et le respect des **engagements de volumes annuels** et des **calendriers de livraisons**. C'est ce qui permettra la montée en gamme de la production française.

A la suite des états généraux de l'Alimentation, l'article L 631-24 du code rural et de la pêche Maritime, modifié par la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018, prévoit dorénavant que les organisations interprofessionnelles élaborent et diffusent des indicateurs, qui servent d'indicateurs de référence, afin d'accompagner le fait que dans les contrats écrits relatifs aux produits agricoles, « *les critères et modalités de détermination du prix prennent en compte un ou plusieurs indicateurs relatifs aux **coûts pertinents de production** en agriculture et à l'évolution de ces coûts, un ou plusieurs **indicateurs relatifs aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur le ou les marchés** sur lesquels opère l'acheteur et à l'évolution de ces prix ainsi qu'un ou plusieurs **indicateurs relatifs aux quantités, à la composition, à la qualité, à l'origine et à la traçabilité des produits ou au respect d'un cahier des charges** ».*

Dans ce cadre INTERBEV OVINS met à disposition des opérateurs de la filière, afin de les accompagner les opérateurs de la filière ovine dans leurs démarches de contractualisation et ainsi de sécuriser et équilibrer leurs relations contractuelles :

- **Une publication annuelle relative aux coûts pertinents de production et aux prix de revient, publiée fin mars-début avril**
- **Une publication mensuelle relative aux prix de marchés des ovins et des viandes ovines ainsi que leur évolution.**
- **Un guide de contractualisation**
- **Un exemple de trame pour un engagement contractuel entre l'éleveur et son acheteur portant sur la vente d'agneaux destinés à l'abattage**

Tous ces éléments sont à votre disposition sur www.interbev.fr.

Indicateurs de Coûts de production et de prix de revient



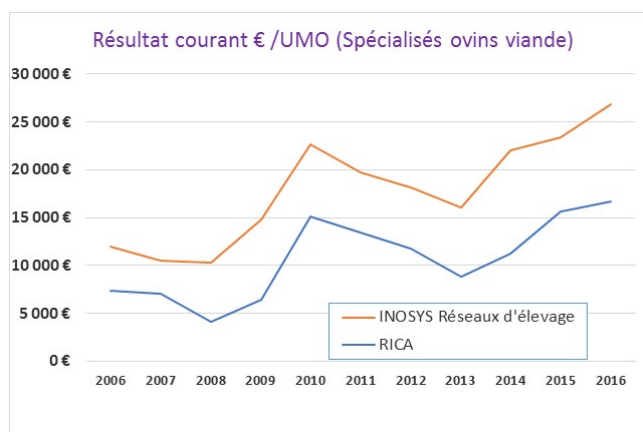
Éléments méthodologiques

Les indicateurs des coûts pertinents de production et de prix de revient en élevage ovins sont établis grâce aux données du réseau d'élevage INOSYS. Pour en savoir plus sur ce réseau d'élevages, consultez le site web de l'Institut de l'Élevage à l'adresse <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/inosys-reseaux-delevage.html>. Consultez en particulier les résultats détaillés pour les [4 cas-types ovins viande](#).

La méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivores est disponible via ce lien : <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/inosys-reseaux-delevage/publication/idelesolr/recommends/dossier-couts-de-production-multi-filieres-1.html>

Par construction, ces indicateurs sont donc établis sur la base d'observations dans un **échantillon d'élevages**. Depuis 2010, 1500 exploitations sont suivies dans 5 filières. **Pour la filière ovine, environ 200 exploitations** sont suivies.

Le [réseau d'information comptable agricole \(RICA\)](#), basé sur un échantillon beaucoup plus vaste et représentatif de la situation générale des élevages ovins en France, ne permet pas l'établissement de coûts de production et de prix de revient comme le permet INOSYS. Il est par contre établi que les évolutions observées par INOSYS sont identiques à celles du RICA. Par exemple, le graphique ci-dessous, montre que les résultats issus du dispositif de fermes de référence INOSYS ont un revenu supérieur à celui issu de la moyenne du RICA d'environ 30%.



Un dossier annuel remettant en perspective les résultats économiques des élevages ovins suivis dans le réseau INOSYS est disponible auprès de l'Institut de l'Élevage : [2018 : l'année économique ovine. Perspectives 2019 \(Dossier Economie n° 498\)](#).

L'évolution détaillée de différents postes de charges en élevage peut être suivie sur le site internet de l'institut de l'élevage : <http://idele.fr/services/outils/ipampa/>